

Communiqué de presse

Dangers naturels : l'AIB soutient les mesures de protection contre la grêle, l'eau et les tempêtes à hauteur de 370'000 francs

Ittigen, le 28 septembre 2023 – L'Assurance immobilière Berne réagit face aux plus de 30'000 dommages dus aux éléments naturels enregistrés chaque année. Son objectif : prévenir les dommages, et limiter ainsi les coûts à la charge des propriétaires dans le canton de Berne. Depuis mai 2023, le Service spécialisé dangers naturels de l'AIB a conseillé plus de 570 personnes et versé environ 370'000 francs destinés à la planification et à la réalisation de mesures. L'offre est particulièrement bien accueillie dans les communes de Thoune, Schangnau et Münchenbuchsee.

La grêle, l'eau et les tempêtes causent chaque année des dommages aux bâtiments se chiffrant en millions. Or, de simples mesures de protection pourraient permettre d'éviter ou de limiter bon nombre de ces dommages. C'est dans cet esprit que l'Assurance immobilière Berne (AIB) a considérablement renforcé son engagement dans le domaine de la prévention des dommages naturels depuis mai 2023. Le Service spécialisé dangers naturels offre une première évaluation gratuite et soutient financièrement la mise en place de mesures de protection. À ce jour, il a effectué plus de 570 consultations et versé une somme totale d'environ 370'000 francs.

Quand la coupe est pleine

L'offre est particulièrement bien accueillie dans les communes de Thoune, Schangnau et Münchenbuchsee. L'offre est aussi appréciée à Seftigen, Gerzensee, dans la ville de Berne, à Uttigen, Jegenstorf et la Lenk. Thoune et Schangnau notamment sont régulièrement frappées par les orages de grêle. Il n'est donc pas surprenant que les conseils relatifs à la grêle et à l'eau y soient très demandés. Stefan Dürig, directeur de l'AIB, se réjouit de ce succès. « Même si les dommages dus aux dangers naturels sont couverts par l'assurance immobilière obligatoire, les sinistrés doivent assumer certaines dépenses, déclarer les dommages, et faire appel à des artisans. Il arrive un moment où les propriétaires en ont assez et veulent se protéger activement. L'AIB les aide alors du mieux possible », explique-t-il. La planification et la réalisation de mesures volontaires et durables sont soutenues financièrement à hauteur de 80 % ou 10'000 francs. Des contributions plus élevées peuvent aussi être accordées dans certains cas exceptionnels.

Pour en savoir plus sur l'offre de l'AIB : [centre-dangersnaturels.ch](https://www.aib.ch/centre-dangersnaturels)

Pour Dag Kappes, trois inondations ont fait déborder le vase

Dag Kappes, propriétaire foncier en ville de Berne, a eu recours à la première évaluation gratuite, offerte par le Service spécialisé dangers naturels de l'AIB. Depuis son emménagement en 2004 dans le bâtiment situé Altenbergstrasse, sa cave a été inondée à trois reprises. À chaque fois, l'inondation a été causée par une crue de l'Aar. Dans un tel cas, le niveau de la nappe phréatique monte et les égouts refoulent. L'eau de pluie et l'eau de ruissellement d'un talus tout proche ne peuvent alors plus s'évacuer.



Nous assurons votre bâtiment.

Pour surmonter la prochaine crue sans dommage, Dag Kappes a notamment prévu de faire installer des fenêtres et des portes étanches. L'AIB le soutient financièrement.

centre-dangersnaturels.ch/dag

Contact

Linda Zampieri, porte-parole, 031 925 16 73

Assurance immobilière Berne, Papiermühlestrasse 130, 3063 Ittigen

kommunikation@gvb.ch, gvb.ch

Le Groupe GVB en bref

Le Groupe GVB est synonyme de compétence en matière de sécurité et d'assurance des bâtiments. L'entreprise sise à Ittigen (BE) est composée de l'Assurance immobilière Berne (AIB) et de ses sociétés affiliées, la GVB Assurances privées SA, la GVB Services SA et la SafeT Swiss SA. Elle réunit la prévention, l'intervention et l'assurance sous un même toit.

Dans le cadre de son mandat légal, l'AIB assure tous les bâtiments du canton de Berne contre les dommages dus au feu et aux éléments naturels. Elle s'engage pour la protection incendie préventive et la protection contre les dangers naturels. En tant qu'organe de surveillance des corps de sapeurs-pompiers bernois, elle intervient dans la maîtrise professionnelle des incendies et d'autres événements. La GVB Assurances privées SA complète la protection et propose à l'échelon national des produits d'assurance innovants pour l'immobilier à usage privé et commercial. Grâce à des collaborations avec d'autres entreprises dans l'écosystème du bâtiment, la GVB Services SA fournit des services supplémentaires. Elle exploite l'application « Alarme-Météo » et gère la plateforme en ligne « infomaison », qui dispose d'une boutique intégrée. La SafeT Swiss SA vient compléter l'offre en conseillant et en planifiant dans le domaine de la protection incendie, de la sécurité d'exploitation et des dangers naturels.